



# SUD AU CSE

Notre compte rendu des instances

## COMPTE RENDU CSE et FS - JUIN 2025

### CYCLES AS EN USLD

Présentation des cycles proposés. SUD demande des précisions sur les deux codes "JM" de la semaine 11 et "RPL" au fil du cycle. La semaine 11 "JM" est comptabilisée 37h30 de travail dans le cycle. Les jours travaillés pourront l'être en 12h, y compris le week-end. Il est confirmé par l'encadrement que si des jours sont travaillés la semaine 11, alors certains "RPL" seront supprimés la semaine 1 pour ne pas dépasser les 48h/7j glissants. SUD sera vigilant. N'hésitez pas à nous contacter si vous constatez des dérives sur vos plannings

### HORAIRES ET CYCLE DES BRANCARDIERS

L'organisation des différents horaires des brancardiers est encore en cours pour trouver la répartition la plus adaptée à la charge de travail. Actuellement 3 brancardiers sont de 9h-17h. Après avoir échangé avec eux, SUD porte leur demande de "glisser" un des 3 horaires de 9h-17h vers un horaire supplémentaire de 8h-18h. Le "problème" (enfin pas pour SUD...) est que cela ajouterait 2h par jour de "temps brancardier". Rendez-vous au prochain CSE pour une nouvelle évaluation de cette organisation.

### PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER / EPRD / PLAN D'EFFICIENCE

Nous avons eu droit à un déluge de chiffres et de tableaux. Une activité en hausse mais un déficit qui persiste, le tout compensé (ponctuellement) par quelques aides de l'ARS. Une présentation qui ressemble davantage à un rapport de gestion d'une multinationale qu'à celui d'un Hôpital Public.

SUD rappelle que l'Hôpital Public n'est pas une entreprise et n'a pas vocation à faire du profit. Les notions de "budget", "efficacité", "performance" ou "équilibre financier" sont totalement déconnectées de notre réalité de soignants. Ce vocabulaire managérial n'a pas sa place quand il s'agit de parler de soins, de santé, de dignité humaine.

Avant le vote (voter quoi d'ailleurs ??) SUD tient à affirmer que les personnels hospitaliers ne sont pas là pour alimenter une logique comptable, mais bien pour assurer la prise en charge des patients dans des conditions humaines et de qualité. Nous refusons de cautionner ce bilan qui nie les valeurs fondatrices de l'Hôpital Public. SUD vote contre.

### **CONVENTION FMH URGENCES**

L'idée est de faciliter la coopération entre établissements pour assurer le meilleur accès aux urgences pour la population vosgienne. Dans un premier temps, et pour le secteur spinalien qui nous concerne, cette Fédération Médicale Inter Hospitalière viserait à faciliter la coopération entre Epinal et Remiremont au niveau médical. Le souhait serait également de répartir la charge de régulation du SAMU88 (qui est un service du CHED) à d'autres médecins des différents hôpitaux vosgiens. A ce sujet, le Dr Contini arrive à la tête du SAMU88.

SUD renouvelle également sa demande de création de protocole de coopération pour les IDE sortant en UMH-P. Affaire à suivre...

### **NOUVEAU "LOGICIEL" POUR LES FSEI**

ENNOV devrait être déployé en septembre 2025 pour déclarer les FSEI. Vous pourrez suivre le cheminement de votre FSEI via vos adresses mail pro. La contrepartie serait que les FSEI ne pourront plus être anonymes. SUD et les autres syndicats ont demandé que l'anonymat reste possible. Avec le paramétrage actuel ça ne sera pour le moment pas possible.

### **EXTERNALISATION DE LA FONCTION DE DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES**

En pleine recherche d'économies, le CHED (et le GHT) décident d'externaliser le poste de Délégué à la Protection des Données. Un poste de la plus haute importance qui sera désormais confié à un prestataire externe (privé) pour la modique somme de 43000€/an (3583€ par mois !!) pour un mi-temps. SUD demande pourquoi ce poste n'est pas confié à quelqu'un de l'hôpital. Objectif atteint : aucune création de poste... mais 43000€ qui s'envolent...

## MOBILITÉ INTERNE

L'application de gestion de candidatures et d'annonces d'emplois en externe (déjà en place sur le site [leshopitauxvoientlavieenvosges](http://leshopitauxvoientlavieenvosges.com)) va désormais gérer également les vacances de postes en interne.

## COMPTES D'HEURES NEGATIFS

175 agents ayant un compte horaire négatif fin 2024 le verront remis à 0 au 1er janvier 2025. Pour rappel, sans absence injustifiée, la responsabilité d'une balance horaire négative ne peut être imputée à l'agent. Sans SUD, ce sont donc 175 agents qui auraient été contraints de réparer une erreur qui n'est pas de leur fait, mais dont la direction est responsable.

## INFO SUD :

Si vous avez commencé une année en négatif et que vous avez dû "rattraper" ces heures au fil de l'année, vous avez fait des heures supplémentaires qui devraient être payées... comme des heures sup... SUD est disponible pour en parler avec vous si vous le souhaitez...

## SALON DE SORTIE

La direction demande un avis pour un changement d'horaire pour le salon de sortie qui sera désormais ouvert de 8h30 à 16h pour lequel tout le monde, y compris les agents, sont pour. De plus, depuis l'ouverture du salon, les agents prennent leur repas avec les patients et s'assurent de la prise des traitements si nécessaire. Cette démarche est très appréciée par les patients. La direction prend acte et valide le fait que ce temps de "repas", où l'agent reste à la disposition des patients, soit compté en temps de travail effectif. SUD avait fait cette demande depuis l'ouverture du salon.

## BLOC DE LA MATERNITÉ ET EFFECTIF DE NUIT

SUD rappelle encore une fois la nécessité d'une Auxiliaire Puéricultrice en plus la nuit. Conformément à la politique actuelle du CHED en matière de création de postes... ce projet est déclaré comme n'étant pas d'actualité...

## CHARGE DE TRAVAIL SECRETARIAT SAU JOUR ET NUIT

Silence de la direction suite au rejet unanime de la proposition de changement d'horaires des secrétaires de jour au SAU. SUD demande qu'un agent de nuit soit recruté pour assurer le standard de nuit. Cela solutionnerait l'ensemble des problèmes... Contrariée dans ses projets "d'optimisation" (les agents seraient-ils des pions ??) la direction fait le choix de... ne rien faire de plus pour le moment...

## DU CÔTÉ DE L'HYGIÈNE, DE LA SÉCURITÉ ET DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- En radiologie : installation d'une porte extrêmement lourde au scanner 1. SUD demande sa motorisation en urgence. Il est incroyablement surprenant et décevant que les travaux n'aient pas été coordonnés pour qu'elle soit motorisée à l'installation !!
- Matériel en Médecine Personnes Agées : des demandes d'équipement ont été remontées par SUD après concertation avec les agents. Certains sont déjà commandés.
- Formations manutention : les efforts de soulèvement verront, on l'espère, leur nombre diminuer grâce aux formations manutentions qui ont repris grâce aux formateurs-trices volontaires. Merci pour leur investissement qui a déjà permis de faire remonter des problèmes à la direction.
- Conseils en transition énergétique : plusieurs propositions avec entre autres l'installation de panneaux solaires à Golbey et au CHED, la rénovation de certains éclairages, chaufferie bois à Golbey, location de douches hydro moléculaires (des économies en eau pour économiser sur le personnel qui donnerait de vraies douches ??).



Syndicat SUD Santé Sociaux CH Emile Durkheim  
syndicat.sud@ch-ed.fr Poste 23909 - 03.29.68.39.09